

J-M. PARDE
Biologiste

M. Augustin BONREPAUX
Député
Conseil Général de l'Ariège

à

OBJET : approbation de votre démarche concernant les ours slovènes

Fos, le 6 avril 2000

Cher Monsieur,

J'ai suivi avec attention vos récentes démarches concernant les ours slovènes relâchés dans les Pyrénées et en approuve les grandes lignes.

Biologiste, j'ai réalisé ma thèse de doctorat sur l'Ours brun et son écologie et ai longuement travaillé sur cet animal.

Si je n'étais pas forcément d'accord avec vous dans les années 80 lorsque vous protestiez contre le "plan ours", il me semble maintenant être plus proche de vos positions. En effet :

Dès le début de l'opération, l'origine slovène des ours permettait d'attendre des difficultés d'adaptation au contexte pyrénéen, du fait du milieu radicalement différent, sur bien des aspects, de leur pays d'origine.

Les mesures concernant le pastoralisme et le développement local ne se sont accompagnées d'aucune innovation concrète et leur application a donné lieu à des débordements peu compatibles avec la bonne tenue de cette opération. Elles n'ont pas amené de modifications substantielles de la situation antérieure qui avait vu la disparition des derniers ours à la fin des années 80. Elles ont parfois, par leur maladresse, attisé l'hostilité des éleveurs vis à vis de l'ours.

Le suivi des ours lâchés, dans le cadre d'un programme annoncé comme "pilote", n'a pas donné les résultats que l'on pouvait attendre au vu des moyens impliqués. On regrettera, pêle mêle, une disproportion entre la communication faite sur ce sujet et la modestie des résultats, une absence de coordination sérieuse avec les services catalans, méprisés par leurs homologues français, les carences de l'information apportée aux personnes directement confrontées à l'ours et à ses dégâts.

Plus généralement, on n'a montré que la partie présentable du programme. L'absence d'évaluation indépendante présentant les aspects réussis et ceux qui le sont moins et le manque de publication des résultats ou des bilans obligatoirement fournis pour justifier des crédits versés par l'Etat français et par l'Union Européenne, sont regrettables.

En tant qu'habitant de la zone de lâcher des ours, qui n'a vu se réaliser aucun des principaux bénéfices annoncés, je me permet de vous remercier et de vous encourager dans votre action. Restant à votre service, je vous adresse mes salutations distinguées.

Jean-Michel PARDE

